

Annexe supplémentaire 3 :

Emplacement du site par rapport aux territoires protégés

Emplacement du site par rapport aux ZNIEFF de type I et II :



Le site est situé à 1.47 km d'une ZNIEFF de type I.



Le site est situé au sein d'une ZNIEFF de type II.

Emplacement du site par rapport à une zone couverte par un arrêté de protection de biotope :



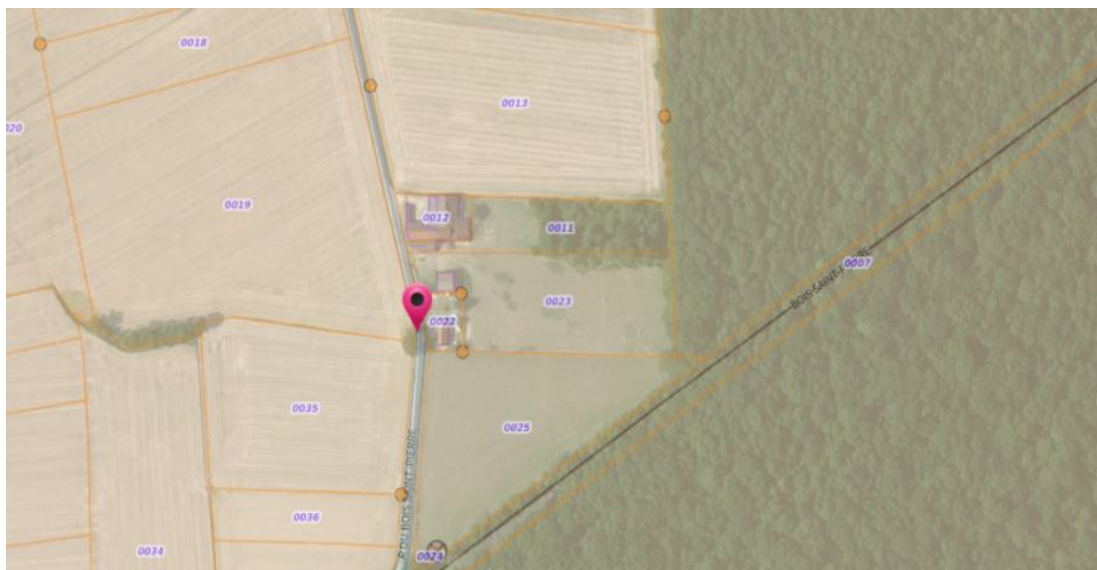
Une zone couverte par un arrêté de biotope se trouve à 4.3 km du site.

Emplacement du site par rapport à un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional :



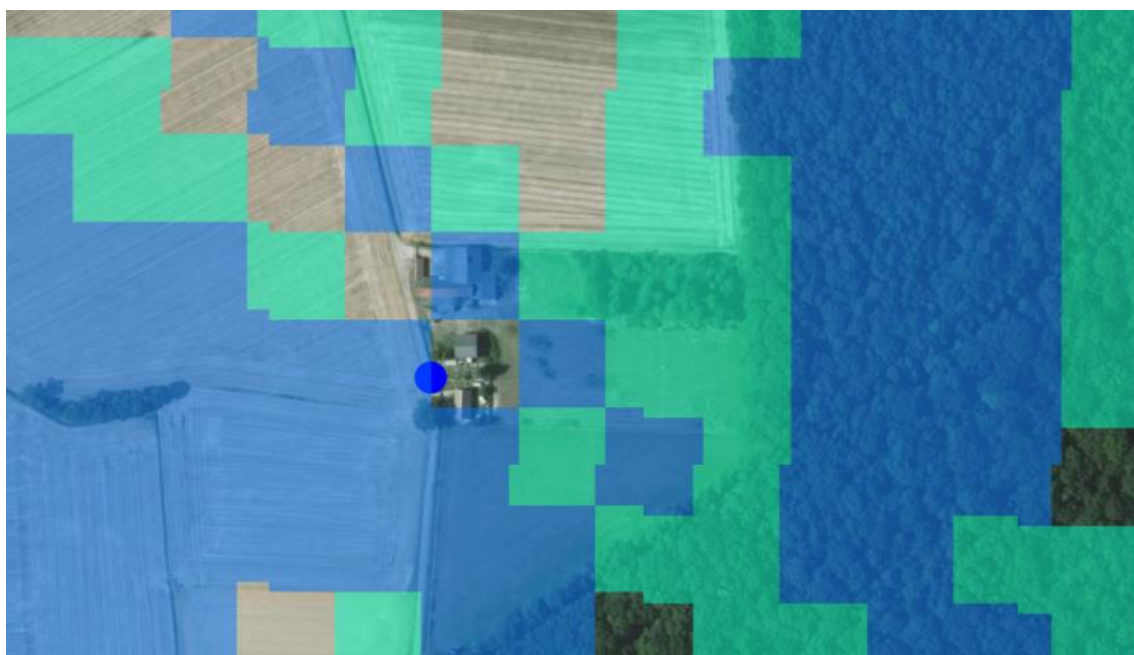
Aucun parc national, parc naturel marin, réserve naturelle (nationale ou régionale), zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ne se trouve dans un rayon de 10 km autour du site.

Emplacement du site par rapport à un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable :



Le site n'est pas concerné par le périmètre de protection.

Emplacement du site par rapport à une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation :



Le terrain est en zone humide probable (probabilité assez forte et forte).